

Des actions de communication et de sensibilisation

Les actions générales

- Des **panneaux d'informations** seront installés sur les lieux de construction
- Des **brochures** seront réalisées pour informer sur le projet et ses résultats
- Des **Bulletins d'informations, articles dans la presse, reportages à la télévision** permettront d'informer les habitants sur le projet et son déroulement
- Enfin, des **visites et rencontres** avec d'autres collectivités seront organisées afin de partager notre expérience.

Les actions éducatives de sensibilisation

A destination des enfants

C'est à la rentrée 2011 que commenceront les **projets scolaires**. Ils se dérouleront en demi-journées d'intervention dans les écoles de la Communauté de Haute Provence. Les classes ciblées seront les classes des écoles élémentaires de la Communauté. Des visites de la déchetterie pourront être organisées.

Le support de base de ces interventions sera le film pour les enfants réalisé par la Communauté de Haute Provence sur le tri des déchets.

A destination de la population

Des **réunions d'informations** seront organisées dans les différentes communes afin d'informer la population sur le projet.

Le support de ces réunions sera le film tout public réalisé par la Communauté de Haute Provence sur le thème des déchets ménagers.

En ce qui concerne l'Assainissement Non Collectif, dès les premières mises en conformité avec le système de la phytoépuration, des **journées portes ouvertes** seront organisées pour informer la population sur ce sujet.

En ce qui concerne les économies d'énergies, une **exposition itinérante** sera réalisée afin de sensibiliser la population sur ce sujet.

Enfin, une **journée d'animation** sur le thème de l'environnement sera organisée sur tous les thèmes du projet LIFE+ : déchets ménagers, économies d'énergies, tri sélectif, assainissement non collectif.



COMMUNAUTE DE HAUTE PROVENCE
Place de l'Eglise - 04 300 MANE
Tel : 04.92.75.04.13 – Fax : 04.92.75.31.23
Mail : mairie@mane-en-provence.com

Blog : life-cchpenvir.challenges.over-blog.com



C
.
C
.
H
.
P
.
E
.
N
.
V
.
I
.
R
.
C
h
a
l
l
e
n
g
e
s

« DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX POUR UN TERRITOIRE RURAL »

2010-2014

LIFE c'est quoi ?

LIFE+ est un **projet de la Commission Européenne** visant à **soutenir des initiatives en matières d'environnement**.

La Communauté de Haute Provence a fait acte de candidature et elle est au nombre des **2 collectivités territoriales françaises retenues** par l'Europe.

CONTEXTE

La Communauté de Haute Provence regroupe **8 communes rurales** (Aubenas-les-Alpes, Dauphin, Mane, Montjustin, St Martin-les-Eaux, St Michel l'Observatoire, Villemus) et représente **plus de 5 000 habitants**.

Sur le **plan environnemental**, notre territoire est **peu industrialisé** et **peu urbanisé**. Il dispose d'un **environnement de qualité** dont l'équilibre reste fragile avec une agriculture intensive et une pollution de l'air et de l'eau réelle.

Cependant, même si ce territoire a une **image positive en matière environnementale** car il est encore préservé, **l'air n'est plus aussi pur que par le passé**, le **tri sélectif des déchets est insuffisant**, un **grand nombre de maisons ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif**.

Bref, comme beaucoup de territoires ruraux de France et d'Europe des **efforts restent à faire**. C'est tout l'enjeu du projet « **C.CH.P enviro.challenges** ».

L'**Europe** et la **Communauté de Haute Provence** s'associent autour d'une **action innovante et participative** pour engager l'ensemble de la population locale dans une **réflexion sur la gestion des déchets, l'assainissement non collectif et les économies d'énergies**.

Action 1 : Construction d'un bâtiment expérimental pilote

Il s'agit de réaliser un bâtiment exemplaire en matière d'économies d'énergies cherchant à valoriser le plus possible les énergies et les ressources naturelles. Il sera réalisé à proximité de la déchetterie.

Ce bâtiment sera équipé de :

- Une chaudière à Bois
- Un chauffe-eau solaire
- Une cuve pour le stockage des eaux de pluie
- Un puits provençal
- Des panneaux solaires.

Objectif : démontrer que des économies d'énergies peuvent être réalisées sur un bâtiment de 150 m² environ, équivalent à une habitation.



Action 2 : Réorganisation de la collecte des déchets

La Communauté de Haute Provence assure en régie la collecte des déchets ménagers et des emballages.

Un prestataire de service assure la collecte des Déchets Ménagers Recyclables (DMR), Journaux, magasins et du Verre.

La Communauté souhaite mettre en place des colonnes semi-enterrées d'une plus grande capacité en regroupant les 4 types de déchets (ordures ménagères, emballages, verre, journaux).

En parallèle, un camion spécifique sera acquis.



Action 3 : Construction d'une déchetterie

Deux déchetteries sont présentes sur le territoire de la Communauté de Haute Provence, à Dauphin et St Michel l'Observatoire (trois avec l'intégration de Reillanne en 2010)

Depuis la fermeture du Centre d'Enfouissement des déchets de Forcalquier en 2008, leurs activités s'est fortement développée.

De plus, ces déchetteries ne répondent pas à toutes les demandes.

Il s'agit de construire une déchetterie fonctionnelle pour remplacer les deux déchetteries de Dauphin et St Michel l'Observatoire et récupérer un éventail de déchets tels que :

- les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE),
- les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) comme les peintures, les solvants, pesticides...
- l'huile alimentaire usagée qui servira de carburants de seconde génération pour les véhicules de

Action 4 : Mise en conformité de 30 à 40 dispositifs d'Assainissement non collectif par la phytoépuration

La Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose :

- aux particuliers de disposer d'un dispositif d'assainissement non collectif conforme à la réglementation en vigueur
- aux collectivités de mettre en place un Service d'Assainissement Non Collectif pour effectuer les contrôles.

La Communauté de Haute Provence propose de participer au financement de 30 à 40 installations ou mises en conformité qui optent pour le système de la phytoépuration.

